



GUIDE GRÈVE NÉGO 2023



EN
GRÈVE

CONNAISSEZ VOS
DROITS

POURQUOI LA GRÈVE ?

COMME VOUS LE SAVEZ, NOUS SOMMES EN PÉRIODE DE NÉGOCIATIONS DEPUIS LE PRINTEMPS 2023. JUSQU'À PRÉSENT LES OFFRES GOUVERNEMENTALES S'AVÈRENT NETTEMENT INSUFFISANTES. NOUS DEVONS DONC PROCÉDER À DES MOYENS DE PRESSION PLUS CONVAINCANTS. FORTS D'UN MANDAT DE GRÈVE DE L'ORDRE DE 100% DE LA CATÉGORIE 3 ET DE 98% DE LA CATÉGORIE 2 ET CONFORMÉMENT AU MANDAT NATIONAL DU FRONT COMMUN DE L'ORDRE DE 95 %, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE LE 6 NOVEMBRE PROCHAIN NOUS PROCÉDIONS À UNE JOURNÉE DE GRÈVE EN FRONT COMMUN. NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA GRÈVE EST LE MOYEN ULTIME DE FAIRE VALOIR NOS REVENDICATIONS :

- CONDITIONS SALARIALES ACCEPTABLES
- CONDITIONS DE TRAVAIL ADÉQUATES

DERNIÈRES OFFRES : TROP PEU, TROP TARD

POUR AJOUTER L'INSULTE À L'INJURE, LES DERNIÈRES OFFRES DU GOUVERNEMENT DÉPOSÉES DIMANCHE LE 29 OCTOBRE, FONT PASSER L'OFFRE SALARIALES DE 9 % À 10,3 % POUR 5 ANS, TOUJOURS EN DEÇA DE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE !

IL EST DU DEVOIR DE TOUS LES SALARIÉ-ES DE SORTIR SUR LES PIQUETS DE GRÈVE ET DE CRIER HAUT ET FORT NOTRE MÉCONTENTEMENT FACE AU MÉPRIS DU GOUVERNEMENT.

LA GRÈVE EST UN MOMENT FORT DE LA VIE SYNDICALE. CE MOMENT NOUS LE VIVRONS AVEC L'ENSEMBLE DES AUTRES SYNDICATS DU FRONT COMMUN (CSN, FTQ, APTS ET CSQ) ET CE SERA UNE GRÈVE HISTORIQUE AVEC 420 000 DANS LA RUE !

LE 6 NOVEMBRE ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE POUR ÉCRIRE L'HISTOIRE ! SOLIDARITÉ !

VOICI QUELQUES POINTS IMPORTANTS À RETENIR EN REGARD DE L'EXERCICE DE CETTE GRÈVE :

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE VOS GESTIONNAIRES DE FAIRE RESPECTER L'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE. C'EST AUSSI À VOS GESTIONNAIRES DE GÉRER LA RÉORGANISATION DU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EXERCICE DE LA GRÈVE ET DE S'ASSURER QUE LES TÂCHES CONSIDÉRÉES COMME ESSENTIELLES SOIENT EFFECTUÉES. SI VOUS AVEZ DES DOUTES SUR LES TÂCHES QUE VOUS DEVEZ LAISSER DE CÔTÉ DURANT LES JOURNÉES DE DÉBRAYAGE, RÉFÉREZ-VOUS À VOS GESTIONNAIRES. LE MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS PERMET TOUTEFOIS DE S'ASSURER QUE L'EXERCICE PLEIN ET ENTIER DE LA GRÈVE NE COMPROMETTRA PAS LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU PUBLIC.



POURCENTAGE DE TEMPS DE GRÈVE VS SERVICES ESSENTIELS :

LA LOI SUR LES SERVICES ESSENTIELS NOUS IMPOSE DE TEMPS DE GRÈVE DIFFÉRENCIÉS SELON LE TITRE D'EMPLOIS ET DU SERVICE DANS LEQUEL ON TRAVAILLE. À TITRE D'EXEMPLE, CERTAINS DEVRONS NE GREVER QUE 10 % DE LEUR TEMPS DE TRAVAIL TANDIS QUE D'AUTRE DEVRONT GREVER 60 % DU TEMPS.

HORAIRE DE GRÈVE :

LE SYNDICAT A FAIT PARVENIR À L'EMPLOYEUR LES HORAIRES DE GRÈVE DE TOUS SES MEMBRES. VOTRE HORAIRE DE GRÈVE SERA DONC INSCRIT DANS LE **GUICHET VIRTUO WEB**, ENDROIT OÙ VOUS CONSULTEZ HABITUELLEMENT VOTRE HORAIRE. **CE DERNIER SERA AFFICHÉ AU PLUS TARD LE DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023.**

L'EXERCICE DE LA GRÈVE EST, SELON LA LOI, **OBLIGATOIRE**. L'EMPLOYEUR NE PEUT CHANGER VOTRE HORAIRE LA JOURNÉE MÊME DE LA GRÈVE, SINON IL S'EXPOSE À DES AMENDES IMPORTANTES. **DE PLUS, IL NE PEUT VOUS IMPOSER DE FAIRE LE TRAVAIL D'UNE JOURNÉE NORMALE.**

SUITE DE NOS LIGNES DE PIQUETAGE :

NOUS AURONS CONJOINTEMENT AVEC L'APTS PLUSIEURS SITES DE PIQUETAGE. VOUS POURREZ FAIRE VOTRE PIQUETAGE AU SITE DE VOTRE CHOIX, IL EST IMPORTANT DE VOUS Y PRÉSENTER AFIN DE SIGNER NOTRE REGISTRE DE GRÈVE POUR RECEVOIR LE FDP (VOIR PAGE SUIVANTES). NOTRE LISTE DES SITES DE PIQUETAGE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT.

TÉLÉTRAVAIL :

LES MEMBRES EN TÉLÉTRAVAIL DOIVENT AUSSI EXERCER LA GRÈVE ET VENIR SIGNER NOTRE REGISTRE DE GRÈVE AU SITE DE PIQUETAGE DE VOTRE CHOIX. LES EXCEPTIONS SERONT TRAITÉES INDIVIDUELLEMENT. PLUS D'INFORMATION À VENIR À CE SUJET.



QUE SE PASSE-T-IL AVEC MES PAUSES ET MON TEMPS DE REPAS?

VOTRE TEMPS DE GRÈVE NE DOIT PAS VENIR EN REMPLACEMENT DE VOTRE TEMPS DE PAUSE OU VOTRE DINER. SI VOTRE TEMPS DE GRÈVE EST PRÈS DE L'HEURE DU DÎNER, VOUS DEVEZ DONC PRENDRE VOTRE PAUSE REPAS AVANT OU APRÈS.

DÉFINITION ET FONCTIONS DU FDP

LE FONDS LOCAL DE GRÈVE DU SYNDICAT EST UNE CAISSE SPÉCIALE ET UNIQUE CONSTITUÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE SYNDICAT. IL VERSE DES INDEMNITÉS DE SOUTIEN AUX MEMBRES EN RÈGLE DU SYNDICAT QUI RESPECTENT LES STATUTS ET RÈGLEMENTS DU FDP.

LE FONDS LOCAL DE GRÈVE EST UN FONDS DE GRÈVE INDÉPENDANT DU FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE (FDP) DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN) QUI LUI, EST ADMINISTRÉ PAR LA CSN. LE FDP-CSN A SES PROPRES RÈGLES D'APPLICATION ET IL VIENDRA EN RENFORT À NOTRE FDP LOCAL.

DROIT AUX PRESTATIONS

LES PRESTATIONS, DÉTERMINÉES AU MOMENT DU VOTE DE GRÈVE, SONT À 70 % DU SALAIRE BRUT (SANS LES PRIMES) ET SERONT DONNÉES SELON LA PARTICIPATION LORS DU CONFLIT.

POUR AVOIR DROIT À UNE PRESTATION DE GRÈVE, UNE OU UN GRÉVISTE DOIT AVOIR SUBI UNE PERTE DE REVENU EN RAISON DU CONFLIT ET, ON VOUS LE REPÈTE, DOIT PARTICIPER AU PIQUETAGE.

LES PRESTATIONS DU FONDS LOCAL DE GRÈVE SERONT PAYABLES AU PLUS TARD DANS LES QUINZE (15) JOURS DE LA FIN D'UNE SEMAINE OÙ IL AURA DES UNE OU DES JOURNÉES DE GRÈVE.

EST-CE QUE JE PEUX ENVOYER QUELQU'UN D'AUTRE CHERCHER MES PRESTATIONS DE CONFLIT?

NON, VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER EN PERSONNE.



LA PRÉPARATION POUR UNE GRÈVE EST UN EXERCICE COMPLEXE. NOUS FAISONS TOUT EN NOTRE POUVOIR AFIN QUE L'EXPÉRIENCE D'UNE JOURNÉE DE GRÈVE (OU PLUSIEURS) SOIT LA PLUS POSITIVE POUR TOUS LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS. CE N'EST PAS SEULEMENT LA GRÈVE DE L'ÉQUIPE SYNDICALE, C'EST LA GRÈVE DE TOUTES ET TOUS SES MEMBRES.

LE SYNDICAT A ÉTÉ DANS L'OBLIGATION DE FUSIONNER DES SITES POUR L'EXERCICE DE LA GRÈVE, CAR IL ÉTAIT IMPOSSIBLE QUE TOUTES LES INSTALLATIONS SOIENT COUVERTES PAR NOS ÉQUIPES. POUR VOTRE LIGNE DE PIQUETAGE, VOUS Y DEVEZ VOUS PRÉSENTER SELON VOTRE HORAIRE DE GRÈVE ET À L'UNE DES ADRESSES INDIQUÉES DANS CE TABLEAU. SUR LA LIGNE DE PIQUETAGE, VOUS SEREZ ACCUEILLIS PAR DES OFFICIERS SYNDICAUX QUI VOUS FERONT SIGNER LE REGISTRE DE GRÈVE. POUR LES PERSONNES EN TÉLÉTRAVAIL, SUR LA ROUTE, EN RESSOURCES EXTERNES, ETC., VOUS POUVEZ VOUS PRÉSENTER AU SITE DE VOTRE CHOIX.

SITES DES LIGNES DE PIQUETAGE	ADRESSES OÙ SE PRÉSENTER
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR-DE-MONTRÉAL	À l'entrée de l'hôpital, 5400 Boul. Gouin O
PAVILLON ALBERT-PRÉVOST	Devant l'entrée, 6555 boul Gouin O

SITES DES LIGNES DE PIQUETAGE	ADRESSES OÙ SE PRÉSENTER
HÔPITAL RIVIÈRES-DE-PRAIRIES	7070 boul Perras. Piquetage sur boul Maurice-duplessi
CHSLD PAUL-LIZOTTE	6850 boul Gouin Est
CHSLD LAURENDEAU	1725 boul Gouin Est
CLSC MONTRÉAL-NORD	11441 boul Lacordaire
CLSC AHUNTSIC	1165 boul Henri-Bourassa Est
CHSLD SAINT-LAURENT	1275 Boul. de la Côte-Vertu
CHSLD SAINT-JOSEPH-DE-LA- PROVIDENCE	11844 ave de Bois-de-Boulogne
CHSLD NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	555 boul Gouin 0



SITES DES LIGNES DE PIQUETAGE	ADRESSES OÙ SE PRÉSENTER
HÔPITAL JEAN-TALON	1385 rue Jean-Talon Est
CHSLD AUCLAIR	6910 rue Boyer
CHSLD PETITE-PATRIE	6767 rue Cartier
CHSLD PAUL-GOULIN	5900 rue Saint-Vallier
CHSLD SAINT-LAURENT	1275 Boul. de la Côte-Vertu
HÔPITAL FLEURY	2180 rue Fleury Est
CHSLD LÉGARÉ	1615 av Émile-Journault

Site Web : sttcuusssnimcsn.monsyndicat.org
(conventions collectives, coordonnées, actualité)

 Syndicat CSN du CIUSSS du NÎM

